

70	04/06/2018	BE 0508.704.622	10	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	18155.00127	M 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **STUDIO DANS'HARMONIE**

Forme juridique: Société privée à responsabilité limitée

Adresse: CHEE DE WATERLOO N°: 715 Boîte:

Code postal: 1180 Commune: Uccle

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0508.704.622

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 25-12-2012

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 31-05-2018

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2017 au 31-12-2017

Exercice précédent du 01-01-2016 au 31-12-2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

M 6.1.1, M 6.2, M 6.3, M 6.4, M 6.6, M 7.1, M 7.2, M 8, M 9, M 10, M 11, M 12

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

VEROUGSTRAETE Bernard

Chaussee de Waterloo 715
1180 Uccle
BELGIQUE

Gérant

PRUDON Nahalie

Chaussée de Waterloo 715
1180 Uccle
BELGIQUE

Gérant

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20	<u>2.351</u>	<u>1.800</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>3.825</u>	<u>5.465</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	1.568	3.436
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	1.099	2.263
Mobilier et matériel roulant		24	469	1.173
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	2.257	2.029
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>8.046</u>	<u>3.895</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	2.859	
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	2.859	
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	5.148	3.657
Comptes de régularisation		490/1	40	238
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	14.222	11.160

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>7.837</u>	<u>-216</u>
Capital		10	20.000	20.000
Capital souscrit		100	20.000	20.000
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	2.000	211
Réserve légale		130	2.000	211
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-14.163	-20.426
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>6.384</u>	<u>11.376</u>
Dettes à plus d'un an		17		
Dettes financières		170/4		
Établissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	6.384	11.376
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	3.177	4.636
Dettes financières		43		
Établissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.145	506
Fournisseurs		440/4	1.145	506
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	2.062	6.234
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	14.222	11.160

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	13.651	16.355
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	4.826	4.294
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	528	348
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	8.297	11.713
Produits financiers		75/76B	9	15
Produits financiers récurrents		75	9	15
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	253	296
Charges financières récurrentes		65	253	296
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	8.053	11.432
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	8.053	11.432
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	8.053	11.432

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-12.373	-20.216
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	8.053	11.432
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-20.426	-31.648
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2	1.789	211
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920	1.789	211
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-14.163	-20.426
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX
		14.234
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	
Cessions et désaffectations	8179	
Transferts d'une rubrique à une autre	8189	
	(+)/(-)	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	14.234
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice		
Actées	8219	
Acquises de tiers	8229	
Annulées	8239	
Transférées d'une rubrique à une autre	8249	
	(+)/(-)	
Plus-values au terme de l'exercice	8259	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX
		10.798
Mutations de l'exercice		
Actés	8279	1.868
Repris	8289	
Acquis de tiers	8299	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	
Transférés d'une rubrique à une autre	8319	
	(+)/(-)	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	12.666
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	1.568

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	2.257	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8385		
Autres mutations	(+)(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	2.257	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	<u>2.257</u>	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Résumé des règles d'évaluation

Les frais d'établissement sont pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés.
Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur prix d'acquisition et amortis linéairement au taux de 20,00%.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Cette valeur ne comprend pas la charge d'intérêts des capitaux empruntés pour les financer.
Les immobilisations corporelles détenues en emphytéose, location-financement ou droits similaires sont inscrites pour leur valeur de reconstitution en capital.
Les principaux taux d'amortissement sont les suivants :
Immeubles 3,33 %
Aménagements des locaux 10 %
Mobilier 10 %
Matériel de bureau 20 %
Matériel roulant 25 %
Matériel informatique 33,33 %
Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsqu'elles présentent une plus-value certaine et durable.
Les amortissements sur les plus-values de réévaluation sont calculés linéairement sur la durée résiduelle prévue au plan d'amortissement des biens concernés.
Les immobilisations financières sont inscrites à leur valeur d'acquisition, déduction faite des montants non appelés (participations), ou à la valeur nominale (créances). Elles subissent des réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables. Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l'exercice.
Les créances à plus d'un an et les créances à un an au plus sont inscrites à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont effectuées si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis, ou si la valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.
Les stocks sont évalués à leur prix d'acquisition individualisé ou au prix d'acquisition selon la méthode « fifo », du prix moyen pondéré ou du prix d'acquisition individualisé.
Les réductions de valeur sont effectuées en fonction de la valeur de réalisation ainsi que de la valeur de marché.
Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont inscrits à leur valeur d'acquisition. Ils font l'objet de réduction de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.
Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles. Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquels elles ont été constituées.
Les dettes à plus d'un an et les dettes à un an au plus, sont inscrites à leur valeur nominale.
Les comptes de régularisation reprennent le prorata des charges et produits à reporter sur l'exercice suivant, ainsi que le prorata des charges et produits enregistrés au cours de l'exercice suivant, et imputables à l'exercice clôturé.
Evaluation des actifs et passifs libellés en devises
Les postes monétaires sont évalués au cours moyen à la date de clôture. Seuls les écarts négatifs par devise sont pris en résultat.
Les créances et dettes couvertes par un contrat de change à terme spécifique, sont comptabilisées au cours du contrat.